

AR Prefecture

016-200054047-20231211-2023_12_11_02-DE
Reçu le 12/12/2023
Publié le 12/12/2023

- Améliorer le confort urbain et offrir des espaces plus généreux pour les piétons.

La maîtrise d'œuvre de l'opération a été confiée au groupement Profils Etudes et Le Champ du Platane.

Le coût des travaux est estimé à 1 150 000 € H.T, suite à la remise de l'avant-projet par la maîtrise d'œuvre.

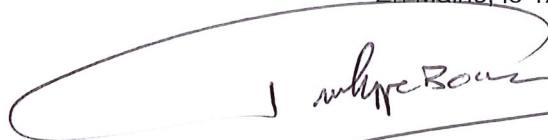
Monsieur le Maire propose de valider cet avant-projet et de fixer en conséquence le forfait définitif de rémunération de la maîtrise d'œuvre à 77 998 € H.T.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur cette proposition.

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **VALIDE** l'avant-projet de réhabilitation de l'aménagement des Allées de Blossac et de la Rue Babaud Lacroze pour un montant de travaux estimé à 1 150 000 € H.T.
- **FIXE** le forfait définitif de rémunération de la maîtrise d'œuvre à 77 998 € H.T.
- **VALIDE** le lancement de la procédure de consultation des entreprises,
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 12 décembre 2023



P/ le Maire
P/o Philippe BOUTY, 1^{er} adjoint

